



Quartier : Beaulieu, Le Gois,  
Le Pin, Maine Bertrand

Mail : deleguesquartiers@gmail.com

## Résumé du compte-rendu de la réunion du 18 mai 2017

Nous remercions de leur présence les nombreux participants, ainsi que M. le Maire, Mmes Aucouturier, Fettu et Fleury. MM Becker et Magrenon étaient excusés.

### Travaux réalisés et en cours

- Pose d'un panneau " cédez le passage " rue des Capucines ;
- Réfection complète de la rue des Coquelicots entre la rue des Pervenches et la rue de la Source ;
- Rue Lucien Devaux : un radar pédagogique a été installé pour y réduire la vitesse et les accotements ont été tondus.

### Travaux et actions à venir

- Bande jaune sur une portion de trottoir pour y interdire le stationnement rue des Hortensias ;
- Réfection imminente de la rue des Primevères ;
- Mise en demeure de la mairie pour l'élagage et le nettoyage du terrain au 27 rue des Bruyères ;
- Suite à notre entrevue avec " Les Amis de Saint-Palais", nous restons dans l'attente de leur accord écrit pour la mise en place d'un terrain de boules au Clos Joli ;
- La réfection et les places de stationnement de la rue des Camélias ne pourront être effectuées qu'une fois le lotissement terminé ;
- Le rebouchage des "nids de poules" et un passage piétons sont envisagés rue Lucien Devaux ;
- La haie du cimetière sera retaillée en novembre ;
- Un mur anti-bruit est budgété au rond-point du Gois, les riverains seront reçus prochainement en mairie par le service --- du département ;
- Un panneau à l'entrée du cimetière rappellera que les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas autorisés à y pénétrer ;
- Logement sociaux avenue des Bruyères : la mairie a obtenu de l'EPF qu'il n'y aura que des maisons individuelles sans étage. Le lotisseur doit aviser les riverains avant le début des travaux. M. le Maire rappelle que la commune est redevable d'une amende de 185 000 € au titre de l'année 2017 pour insuffisance de logements sociaux ;
- Pour la mise en place de panneaux STOP sur la piste cyclable de la rue des Bleuets, la réglementation reste à vérifier ;
- Avancement de la déchetterie le long de la rocade : M. le Maire signale que les plans sont affichés à la Cara ;
- La fête des quartiers aura lieu samedi 1<sup>er</sup> juillet en clôture de la semaine du forum de l'environnement ; nous vous espérons nombreux pour représenter notre quartier à cette soirée avec guinguette au bord du lac.

Vos délégués

J.J. Rogue - G .Boyer – A. Sterckx